



COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le samedi 30 octobre 2021 10h15

Au boulodrome régional de Bans

Présents :

Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG.

MM. Dominique BACHELEY, Ludovic BRASSEUR, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Patrick GRUNEISEN, Hervé MOINE, Julien MARAUX, Antoine MARTINELLO et Patrick PETETIN.

Excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO

Mme Emilie MARAUX

MM. Michel DEMOUGEOT, Jean-Marie MARAUX, Marc SERTILLANGE et Christian VALET.

M. Frédéric MONNIER (Arbitrage)

M. Guillaume PICARD (Handicap)

M. Gilles OUTREY

Invités :

M. Michel BOURGEON (Jeunes)

Mme Yvette OUTREY

Absent non excusé :

M. Jean BINDA

Secrétaire de séance : M. Paulo DE BASTOS

Avant de débiter, le Président remercie les présents. Il félicite les clubs de Champvans, Morez et Sportivement Pétanque qui ont gagné leur premier tour de Coupe de France 2021-2022. Ils sont offices pour le tour suivant.

A noter que Sportivement Pétanque change de district à partir de 2022 puisque le siège social du club se situera à Messia sur Sorne. La municipalité met à disposition des terrains et semble vouloir apporter tout son soutien au club de pétanque.

Enfin, les missions du CD39 (CDC et CRC) de ces dernières semaines ont été une réussite. Malheureusement, l'attitude irresponsable d'un joueur de Moissey qui a présenté un passe sanitaire ne lui appartenant pas et qui s'en est pris aux délégués de la table de marque a conduit le jury à retirer sur le champ la licence de cette personne. Un rapport a été transmis au Président du CD39 qui l'a fait parvenir au Président du Comité Régional BFC pour une instruction régionale puisqu'il s'agissait d'une compétition régionale (CRC).

Enfin, toutes nos félicitations à notre membre du CD39, Julien MARAUX et à son épouse Charlotte pour la naissance de leur 2^{ème} enfant, Eden.

1 : approbation du compte-rendu du 17 septembre 2021.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 : Préparation de l'AG du CD39 du 20 novembre 2021.

- **Réservation du CARCOM** : réalisée par M. Antoine MARTINELLO.
- **Traiteur** : M. Antoine MARTINELLO
- **Repas** : Le CD39 invite les membres du CD, les arbitres et 2 personnes par club ainsi que les vérificateurs aux comptes (MM. Michel GONCE et Jacques PARIS) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Jacques PARIS, Michel DEMOUGEOT et Mme Françoise GAUTHIER). Pour les repas supplémentaires, 25 € à régler à l'ordre du CD39 à l'envoi de la réservation.
- **Proposition de menus** : le choix du menu a été effectué.
- **Envoi des convocations et invitations** : le 25 octobre. Le Président s'est chargé des convocations et des 7 présidents de CR BFC, du président du Comité Départemental Sport Adapté, de la Présidente du Comité Départemental Handisport, du Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, du Président de la FFPJP et de la FIPJP) et M. Jean-Marie MARAUX des invitations aux différents officiels. (+ MM. RAQUIN, CLEMENT, LAJEUNE). Seront également convoqués les vérificateurs aux comptes (MM. Michel GONCE et Jacques PARIS) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Jacques PARIS, Michel DEMOUGEOT et Mme Françoise GAUTHIER).
- **Mise en place de la salle** : par le personnel du CARCOM
- **Contrôle du passe sanitaire** : M. Hervé MOINE et M. Ludovic BRASSEUR.
- **Emargement et remise pochette aux clubs** : M. Antoine MARTINELLO
- **Urne** : Antoine MARTINELLO ou Alexandra MONNET-FISTEBERG.
- **Déroulement de l'AG** : l'ordre du jour a donc été envoyé. Début à 9h et reprise à 14h15. Une élection complémentaire est proposée. Tous les clubs ont reçu le formulaire de candidature avec le lien pour l'obtention de l'extrait du casier judiciaire. Toutes les candidatures doivent parvenir au Président **par voie postale au plus tard le 13 novembre.**
- Un pot d'honneur est organisé à l'issue de l'AG.
- **Boissons** : Mme Yvette OUTREY
- **Fromage** : M. Patrick CROTET
- Les comptes rendus de commission doivent être transmis avant le 13 novembre à M. Dominique BACHELEY Sont concernés : jeunes (M. BRASSEUR), arbitrage (M. Frédéric MONNIER), sportive (Mme Emilie MARAUX/ M. Hervé MOINE), licences et mutations (M. Antoine MARTINELLO), féminine (Mme Alexandra

MONNET-FISTEBERG), CDC Jeu provençal (M. Julien MARAUX), trésorerie générale et boulodrome (M. Dominique BACHELEY), travaux réalisés au boulodrome (M. Paulo DE BASTOS).

- Les diplômes de champions ont été préparés par Mme Emilie MARAUX.
- Pour les remises de diplômes d'honneur, médailles de bronze, d'argent et d'or, seules les personnes à jour de leur licence 2021 recevront leur récompense.

3 : Préparation AG CR BFC à Salins les Bains.

L'assemblée Générale se tiendra le 4 décembre 2021 à la Maison du Crédit.

Seront présents : Mme Emilie MARAUX (élue), M. Paulo DE BASTOS (élu) et M. Antoine MARTINELLO (Grand Electeur), M. Gilles OUTREY et Mme Yvette OUTREY (commission électorale)

Mme Emilie MARAUX se chargera du contrôle du passe sanitaire.

4 : Réunion des arbitres du CD39.

Ce vendredi 29 octobre, la commission s'est réunie. Ce fut l'occasion pour M. Frédéric MONNIER de mener sa première séance. Remerciements appuyés ont été apportés à M. DEMOUGEOT et GRUNEISEN pour leur travail. Une pensée très émue a été partagée pour Michel PERRUSSEL.

La sous-commission de discipline d'arbitrage a été composée : elle statuera sur les fautes d'arbitrage commises par un des collègues jurassiens.

5 : Questions diverses.

- Le Président félicite M. Julien MARAUX pour son classement PPF. Il a toutes les chances de disputer la finale de cette compétition. Chez les féminines, les performances de certaines pensionnaires de la Boule de Damparis est aussi à souligner puisqu'elles aussi sont classées. Félicitations à tous.
- Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG souhaite que les conditions des forfaits soient réétudiées afin de les éviter et surtout de mieux prévoir le calendrier des rencontres. L'amende devrait être remise en vigueur selon plusieurs présents. A suivre.
- M. Ludovic BRASSEUR souhaite revenir sur les événements du CRC et insiste sur le fait qu'il se désolidarise totalement du comportement des personnes incriminées, tout en apportant son soutien complet au CD39.
- M. Michel BOURGEON revient sur les feuilles d'engagement en CRC et la difficulté de contrôle des joueurs lorsqu'un club a une équipe en CDC et une autre en CRC. Contact sera pris avec Mme Chantal FRACHEBOIS pour obtenir certaines précisions.

La réunion s'achève à 11h20.

Le secrétaire de séance
Paulo DE BASTOS

Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS